

Date de dépôt : 26 juin 2019

Rapport

de la commission de l'enseignement supérieur chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat approuvant le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2018

Rapport de M. Jean Romain

Mesdames et
Messieurs les députés,

1. Introduction

Il a suffi d'une séance de deux heures à la commission de l'enseignement supérieur pour adopter à l'unanimité le rapport de l'UNIGE 2018. Présidée par M. André Pfeffer, la séance s'est tenue le 20 juin 2019. Le procès-verbal fut assuré par M. Sébastien Pasche ; qu'il en soit remercié.

2. Audition de M. Yves Flückiger, recteur de l'UNIGE, accompagné de M. Didier Raboud, secrétaire général de l'UNIGE

M. Flückiger évoque tout d'abord les classements internationaux : l'UNIGE est 59^e au classement de Shanghai, le classement fondé selon lui sur les indicateurs les plus objectifs ; et 110^e selon le classement du QS pour lequel la réputation est plus prise en compte, ce qui favorise notamment les écoles de *management*. Les ressources de l'UNIGE ne fluctuent pas de manière forte malgré ce que pourrait laisser penser le graphique de la présentation ; sur les 814 millions, il y a une contribution importante du canton (340 millions), mais cela montre aussi que l'UNIGE a une grande capacité à aller chercher de l'argent ailleurs (à hauteur de presque 500 millions).

M. le recteur relève ensuite que la croissance de la subvention fédérale de base était de l'ordre de 2% par année, mais de 0,9% au niveau cantonal. M. Parmelin a annoncé qu'il demandait au CF une progression de 2,1% de la

subvention fédérale de base pour les quatre années à venir ; il y a donc un écart entre les subventions fédérales et cantonales. Avec neuf facultés et treize centres interfacultaires, l'interdisciplinarité a été développée ces dernières années. On compte 63% d'étudiants suisses et donc 37% d'étudiants internationaux. Les étudiantes sont 60% et il y a eu 5741 diplômes délivrés en 2018, dont 22,5% de diplômes de formation continue. Parmi les employés, il y a 49% de femmes, mais une représentation féminine encore insuffisante au niveau des professeurs, malgré le fait que l'UNIGE ait le taux le plus élevé de Suisse (28% de femmes professeurs) ; ce chiffre doit progresser et, depuis trois ans, l'UNIGE a atteint 53% de femmes nouvellement nommées.

M. Flückiger considère que le film (cf. annexe pour téléchargement) montre que l'UNIGE tente de faire en sorte que leurs étudiants puissent développer des compétences transverses. Un certain nombre de recherches fondamentales l'ont particulièrement bien montré ; on peut voir en outre la volonté de transférer les connaissances à l'ensemble du grand public.

Un député (PLR) souligne la qualité de ce rapport et indique qu'il est content de constater où l'UNIGE a mis l'accent. Il désire revenir sur l'article de presse de ce matin ; il observe que la réputation provient d'une rencontre entre l'objectivité des faits et la subjectivité de leur interprétation ; il demande si la réputation de l'UNIGE a donc un impact sur l'attractivité de l'UNIGE pour les étudiants. Il se demande en outre si la chute, dans le classement QS, en ce qui concerne la réputation, est liée aux aspects complexes du canton (politique, recherche d'emploi, logement) ou alors à la qualité des cours. Dans une institution généraliste comme l'UNIGE, une faculté ou un institut peut péjorer la réputation de toute l'université ; il demande donc s'il n'y avait pas eu l'IUFE, si la réputation de l'UNIGE serait moins en recul.

M. le recteur rappelle que l'indice QS met 50% du score sur la réputation, laquelle est évaluée à partir de questionnaires envoyés par d'autres universités auprès de parents pour savoir où ils enverraient leurs enfants étudier. Les écoles de *business* et de *management* ont une meilleure réputation que les universités polyvalentes. Il ne faut néanmoins pas exagérer les variations au sein du classement et ne pas parler forcément de chute. Il indique que QS confirme Shanghai sur la question des publications ; il précise que les publications de l'UNIGE sont très lues et ont un impact important. Il s'agit dans ce cas de chiffres établis de manière objective car tout le monde est classé selon la même évaluation d'impact, et il n'y a donc pas cet effet de réputation fondé sur des enquêtes. L'objectif est de rester dans les 200 meilleures universités et cela permet à l'UNIGE de faire partie

de la ligue de recherche des universités d'Europe. Si on peut parler d'une baisse de réputation de l'UNIGE devant les EPF, en particulier l'EPFZ, il ne s'agit pas d'une réelle chute. Il rappelle que l'UZH est aujourd'hui l'université qui a le plus haut budget. Enfin, il ne pense pas que l'indicateur aurait grandement changé si l'IUFE fonctionnait mieux.

Une députée (Ve) a l'impression qu'il y a eu plus de nominations à la faculté de médecine que de départs à la retraite ; elle désire donc savoir s'il y a une volonté d'engager plus de médecins. Par ailleurs, elle relève que l'on parle beaucoup, dans le rapport de gestion, d'excellence et de compétitivité, alors que l'on parle beaucoup moins de la qualité de l'enseignement, de la faculté des lettres ou des humanités.

M. Flückiger lui répond que la nomination des médecins est due au fait que beaucoup de gens viennent aux HUG et qu'ils intègrent donc automatiquement la faculté de médecine. Concernant l'impression de la députée, il pense qu'il s'agit d'une impression personnelle et il souligne que M^{me} Martine Rahner de l'UNINE a affirmé, lorsqu'on lui a demandé ce qu'elle pensait de l'UNIGE, qu'il s'agissait d'une université « inclusive ». Il indique avoir été frappé par l'emploi de ce qualificatif en premier lieu, et personne ne lui a dit que les humanités semblaient être délaissées. La députée a raison de mettre l'accent sur les humanités et l'UNIGE peut apporter en particulier un complément sur les *digital humanities* et sur le droit digital. La révolution numérique qui est en route ne se fera pas si l'on ne prend pas en compte les aspects humains.

M. Raboud ajoute que l'UNIGE est quelque peu victime du fait que les avancées scientifiques sont assez fréquentes, que l'on peut facilement communiquer et qu'il y a une exposition médiatique qui est particulièrement concentrée sur les sciences. Néanmoins, pour les sciences humaines, d'autres outils de médiation sont en place. Une vraie prise de conscience est là, et le doyen de la faculté des lettres a dit qu'il fallait non seulement numériser les humanités mais aussi humaniser le numérique.

Un député (PLR) précise, par rapport au budget de la faculté de médecine, que tous les professeurs titulaires de médecine ne sont pas rémunérés par l'UNIGE. Il existe une volonté de former des médecins pour les hôpitaux périphériques et pour maintenir un cordon ombilical avec les HUG. Il y a une augmentation de la mobilité pour les étudiants genevois qui vont faire un semestre à l'extérieur, mais on voit nettement moins d'étudiants qui viennent faire un semestre à Genève ; il demande donc si l'on refuse beaucoup de ces étudiants pour des raisons structurelles et, si c'est le cas, ce que l'UNIGE entend faire pour remédier à cette situation.

M. Flückiger déclare que le logement reste en effet un problème particulier à Genève. Il y a néanmoins des chantiers en cours, notamment sur la parcelle de Pinchat où plus 400 logements sont prévus ; mais même avec ces logements supplémentaires, on ne sera jamais en capacité de répondre à l'entier des demandes. Concernant la mobilité, cela ne concerne pas seulement les étudiants qui font un semestre ailleurs, mais aussi ceux qui viennent faire une formation de base dans une autre université ; il faut donc prendre en compte cette mobilité dans le cadre du *Bachelor* et du *Master* ; cette forme d'attraction existe bel et bien aujourd'hui à l'UNIGE. La contrainte sur la mobilité va être plus importante au niveau d'*Erasmus* car la Suisse ne sera pas associée au réseau *Erasmus*.

Concernant les programmes de recherche internationaux, M. le recteur précise que l'UNIGE a été reçue pour la deuxième étape des NCCRs (programme du fonds national sur les centres nationaux de compétences), avec maintenant trois projets sur treize dans la deuxième phase : un sur la physique de la biologie, un dans la pharmacie qui concerne les maladies rares, et un troisième sur le domaine du langage. Il désire que l'on puisse offrir à la Suisse un pôle composé de l'UNIGE, de l'EPFZ, de l'EFFL et de l'UZH. Depuis que Joël Mésot est arrivé à la tête de l'EPFZ, il sent une volonté de se rapprocher et de créer un axe fort entre Genève et Zurich.

Une commissaire (S) a apprécié les différentes thématiques dans les choix opérés dans le rapport, lesquels donnent des exemples des moments clés de la vie universitaire. Ils ont fait mention, par rapport au sondage sur la réputation, du fait que l'on demandait aux parents dans quelles écoles ils inscriraient leurs enfants ; elle demande s'ils ont pu discuter avec d'autres écoles des fondements et des critères amenant à cette cotation. Les parents pourraient être préoccupés par les débouchés et donc amenés à citer des hautes écoles qui permettraient d'offrir selon eux plus de débouchés. Par ailleurs, un prix *genre* a été accordé à une recherche sur les femmes engagées de force dans la reconstruction des villes allemandes après la Seconde Guerre mondiale et elle désirerait savoir qui était l'auteur de ce travail dont la thématique l'intéresse particulièrement.

M. Flückiger répond qu'ils lui transmettront l'information et peut-être même le travail lui-même. Concernant la réputation de l'UNIGE, il ne se demande pas comment améliorer cette réputation, mais sa responsabilité est de mettre en place des instruments qui facilitent la transition vers le monde professionnel ; il vaut mieux travailler là-dessus plutôt que de participer ou de biaiser l'enquête.

M. Raboud ajoute que cela dépend des populations d'étudiants et explique qu'ici l'on est encore sur des bassins très locaux au niveau du *Bachelor*, mais

que cela change au niveau des étudiants de *Master*. La réputation entre alors en jeu, en particulier sur la réputation de certains domaines d'études, et encore plus en doctorat car les étudiants viennent directement pour les professeurs.

M. Flückiger souligne encore que le classement de Shanghai est né en 2003 et provient historiquement d'une volonté de la Chine d'envoyer ses étudiants dans les meilleures universités du monde et à terme d'avoir cinq ou six universités chinoises parmi les 50 meilleures universités du monde, ce qui est en train de se produire.

Une députée (Ve) relève qu'ils ont parlé de construction de logements et elle demande s'il n'y a que le projet de Pinchat en route ; ces logements seraient donc plutôt destinés aux personnes en mobilité. M. Flückiger répond que ces logements seront destinés à l'ensemble des étudiants.

La commissaire a l'impression que la croissance de 2% d'étudiants est constante et elle veut savoir si d'autres projets sont en cours ; il était ressorti d'une étude l'année passée que la précarité des étudiants était vraiment due aux prix élevés du logement à Genève et donc à l'obligation de travailler plus pour pouvoir assumer le coût d'un loyer. Par ailleurs, le harcèlement occupait grande place dans le rapport d'activité de l'année 2017 ; elle demande donc si l'on arrive à créer aujourd'hui un sentiment de sécurité en parlant d'inclusion au sein de l'université et si des mesures concrètes ont été prises. Elle demande en outre si l'augmentation des effectifs pose des problèmes au niveau des infrastructures.

M. le recteur répète que la demande de logement est forte et qu'on ne parvient pas à la satisfaire, mais le projet de Pinchat est important, cinq fondations y participent et prendront en charge le coût de la construction ; ces mêmes fondations offrent par ailleurs des bourses aux étudiants. Il y a néanmoins d'autres projets de logement mineurs. Ils ont aussi essayé de laisser les loyers des logements de Pinchat assez bas et ils seront de l'ordre de 500 F par mois.

M. Raboud précise que le projet 1h par m² a connu un grand succès ; il y a ainsi 63 partenariats, ce qui équivaut à une résidence universitaire ; le potentiel de développement de ce projet est gigantesque, mais on constate néanmoins une inertie dans la mise en œuvre.

M. Flückiger, sur le harcèlement, précise qu'il existe un organisme, indépendant de l'UNIGE, avec un numéro de téléphone géré par deux femmes, destiné aux personnes qui se trouveraient en situation de harcèlement. Tous les six mois, cette antenne fait un bilan pour assurer un suivi et il y a eu jusqu'à maintenant une trentaine de personnes

demanderes. Il existe en outre une formation continue en *management* pour tous les chercheurs qui viennent travailler à l'UNIGE ; cela vise à permettre aux personnes formées de traiter les éventuels problèmes le plus rapidement possible. Précédemment, trop de dispositifs jetaient la confusion, personne ne savait à qui s'adresser.

M. Raboud ajoute qu'ils ont modifié un article sur l'évaluation du corps professoral en intégrant un aspect sur les qualifications managériales. L'UNIGE demande désormais, en cas de départ, quel est le motif de la démission, ce qui peut révéler un certain nombre de choses.

M. le recteur dit que la rénovation des Bastions pose problème puisqu'il a fallu déménager des départements ainsi que la bibliothèque de la faculté ; il y a par ailleurs une situation de pénurie à la faculté des sciences et il y a un projet de centre de mathématiques et de physique au bord de l'Arve pour 2025 ; mais il faut aussi réfléchir à une autre approche, notamment les cours en *streaming*. Une étude intéressante montre que les bons étudiants semblent améliorer leurs résultats avec le *streaming*, mais que ce n'est pas le cas avec les moins bons, à cause de l'isolement ; il est donc prévu des espaces pour grouper des étudiants afin qu'ils suivent ensemble des cours en *streaming*.

La députée (Ve) revient sur l'installation éventuelle de toilettes non genrées à l'UNIGE, et sur le débat dû à un questionnaire envoyé à tous les étudiants ; elle désire savoir si ce projet va aboutir, suite à l'échec de ce débat.

M. Raboud lui répond qu'un étudiant n'ayant pas apprécié le sondage l'a diffusé sur une plateforme externe, ce qui a généré une explosion de réactions violentes. Il fut donc décidé de bloquer le sondage et de relancer ce dernier en le protégeant, tout en profitant de passer un message de respect. Le résultat de ce sondage n'est pas encore remonté au rectorat.

Une députée (PLR) revient sur la collaboration entre les EPF et les universités ainsi qu'entre la Suisse allemande et la Suisse romande ; le *Human Brain Project* est en cours et elle demande si l'on a déjà une implication des autres facultés (autres que les sciences dures) dans ce projet, notamment en termes d'éthique. Par ailleurs, elle aborde la question de la communication sur ce grand projet, et relève qu'on ne trouve aucune mention de l'UNIGE, ni de l'EPFL, lorsqu'on tape le nom du projet sur *Google*.

Il lui est répondu que le *Human Brain Project* visait à créer du rêve, mais qu'il faut à un moment être placé devant la réalité. Aujourd'hui, on est loin de ce qui fut promis au départ, car il y a eu une énorme démarche de *marketing* et de très grandes promesses. Beaucoup d'universités sont concernées par ce projet. Plusieurs chercheurs observent que l'Europe est

certes prête à mettre un milliard pour un tel projet, mais que cela tend à pénaliser le reste des neurosciences, où d'autres choses doivent être faites. Le projet est donc aujourd'hui en train de se redimensionner.

M. Raboud ajoute que ce projet était pointu, notamment en ce qui concerne la simulation, mais les neurosciences ne s'arrêtent pas à cela. Ce n'est pas que la faculté de médecine qui est impliquée dans les neurosciences, mais toutes les autres facultés, car les thématiques abordées, notamment dans les sciences affectives, sont interdisciplinaires. La notion de « CERN du cerveau » est toujours là mais le Flagship HBP est quelque peu en berne.

Un commissaire (PLR) demande quels sont les principaux risques politiques au niveau genevois, national ou international pour l'UNIGE ; par ailleurs, il aborde la question de l'organisation des facultés et des départements et désire savoir s'il y a eu un projet de transformation. Dans le domaine de l'informatique par exemple, on sait que d'autres écoles HES et EPF travaillent dans ce domaine et peuvent être en quelque sorte des concurrents de l'UNIGE. De plus, de nombreux partenariats au niveau international, mais notamment avec des universités issues de pays peuvent avoir des orientations politiques différentes de celle de la Suisse ; il évoque le cas des partenariats avec l'Iran, où les personnes qui ne sont pas adeptes de la religion officielle n'ont pas accès aux études ; il désire donc savoir comment l'UNIGE aborde cela.

Pour M. Flückiger, le plus grand risque politique pour l'UNIGE est la non-signature de l'accord-cadre avec l'UE, qu'il juge indispensable pour les universités suisses. La friosité du CF est problématique, et la commission européenne va sans doute adopter une attitude plus dure envers la Suisse ; cela pourrait être dommageable pour les universités et l'ensemble de l'économie suisse. Concernant l'organisation des facultés et des départements, il y a désormais quatorze centres interfacultaires, et l'interdisciplinarité est un choix important pour définir la société de demain. Néanmoins les professeurs restent encore rattachés à une faculté et il demeure des questions en suspens sur le fonctionnement des centres interfacultaires.

L'informatique est un domaine essentiel pour lequel on doit pouvoir collaborer avec les autres hautes écoles, notamment l'EPFL. Il existe aussi des projets de collaboration internationaux, avec notamment l'Université de Grenoble. Les partenariats internationaux sont des éléments importants, car ils partent de l'idée que les échanges interculturels sont un facteur d'enrichissement. Par rapport à l'Iran, un voyage a été entrepris par le gouvernement genevois, lequel était accompagné notamment de représentants de l'UNIGE. Des collaborations n'ont pas encore été mises en place avec les

universités de l'Iran, mais cela pourrait se développer. Les USA ont mis l'Iran au ban des relations diplomatiques internationales, le projet *InZone* de l'UNIGE, pour offrir des cours dans les camps de réfugiés en Jordanie et au Kenya, reçoit des fonds de la part de fondations américaines, mais il semble que cela pourrait souffrir des relations appelées à s'établir avec l'Iran. Cependant l'UNIGE ne peut pas céder à de telles pressions. Il ne connaît pas suffisamment bien la géopolitique iranienne pour répondre sur la question de restrictions d'accès aux études en lien avec la confession religieuse.

M. Raboud déclare que l'université est avant tout une communauté internationale de chercheurs ; il existe des partenariats et les collaborations académiques doivent être maintenues pour permettre de faire évoluer les mentalités. Leurs collègues emprisonnés, dans des pays comme la Turquie par exemple, ont besoin d'eux et on doit continuer à favoriser les partenariats.

Un député (PDC) a l'impression que l'on traîne un peu les pieds au niveau des financements publics cantonaux, mais la Confédération prend heureusement un peu le relais ; il rappelle que le député (PLR) demandait tout à l'heure s'il y avait une corrélation entre la qualité des facultés et instituts et certains *rankings* ; il demande pour sa part s'il y a une corrélation entre les différents *rankings* et les programmes de recherche. Par ailleurs, l'UNIGE avait peut-être un problème en lien avec l'économie, à savoir qu'il n'est pas facile pour les lauréats de trouver une place de travail à l'issue de leurs études. Il relève qu'à l'inverse, la HES est professionnalisante, mais en même temps a aujourd'hui plutôt une tendance académique, notamment en créant des *Bachelors* et des *Masters* ; il demande donc s'il s'agit d'une synergie ou d'une rivalité entre l'UNIGE et la HES-SO.

M. le recteur répond qu'une étude a montré que le degré d'ouverture semblait être celui qui a l'impact le plus élevé et il rappelle que la Suisse est connue comme le pays le plus ouvert à l'échange de chercheurs, mais aussi en termes de coauteurs d'articles scientifiques. Le financement public est bien sûr important et, s'il n'y a plus ce soutien, leur capacité à attirer des chercheurs et à aller chercher des fonds internationaux serait moindre. La collaboration avec la HES fonctionne bien et ils restent complémentaires, en particulier dans le domaine de la santé. Dans le domaine de l'économie et du *management*, les synergies sont moins simples car moins complémentaires et l'aspect de compétition peut parfois se traduire par moins de collaborations. Concernant les débouchés des diplômés de l'UNIGE, les taux d'emplois sont élevés par rapport aux autres pays qui entourent la Suisse.

Une commissaire (S) revient sur l'introduction de compétences managériales pour le personnel de l'UNIGE et elle pense que cela pourrait

être introduit dans d'autres fonctions de l'Etat ; elle demande donc si l'UNIGE propose des formations de ce type.

M. Flückiger souligne qu'à l'UNIGE, on met l'accent sur la recherche et donc qu'il y a un risque qu'on laisse quelque peu de côté le *management* ; les facultés font des sondages auprès des étudiants pour voir où l'on peut améliorer les choses pour être en mesure d'intervenir s'il y a un problème, par exemple des problèmes de langue chez un chercheur. Il s'agit avant tout d'accompagner les personnes et de trouver des solutions.

Une députée (Ve) rebondit sur la question de la confession religieuse ; elle relève qu'il y a une aumônerie pour les personnes de confession chrétienne mais qu'il n'y a pas d'espaces réservés aux autres religions, alors qu'il y a en principe un espace réservé pour le recueillement ou la méditation dans les autres grandes universités.

M. Flückiger relève que l'EPFL offre en effet de tels espaces. Genève est en train d'examiner la possibilité d'offrir un espace de méditation, mais cela doit être encadré. Les espaces d'aumônerie de l'UNIGE sont ouverts aux personnes de toutes confessions, en particulier l'aumônerie protestante.

Le président de séance désire savoir s'il existe une comparaison des coûts par étudiant en médecine par année et par université suisse ; par ailleurs, il désire savoir s'il existe un *ranking* des universités suisses au niveau des pourcentages des étudiants qui finissent leurs études par l'obtention d'un diplôme.

M. le recteur répond que ces statistiques sont élaborées par l'Office fédéral de la statistique, et qu'elles sont entre autres utilisées pour les allocations intercantionales universitaires ; l'UNIGE n'est pas la moins chère, ni la plus chère. Concernant la médecine, l'UNIGE a choisi une formation en petits groupes et dans laquelle l'étudiant arrive très rapidement en contact avec le patient ; il relève que cette formation a reçu des distinctions de qualité.

Le président rappelle que le Grand Conseil avait accepté une motion supprimant la sélection éliminatoire. Il relève qu'en première année de médecine, un très grand nombre de candidats sont éliminés et ne sont donc pas admis en deuxième année. Il demande s'il y a un problème d'évaluation, de qualité des étudiants ou alors de coûts, notamment par rapport aux grands besoins en personnel médical.

Un député (PLR) intervient et pense qu'il est fait référence au PL qui a instauré une *numerus clausus* à l'entrée et qui dissociait le nombre d'admis en deuxième année des échecs académiques pour permettre aux gens qui échouaient deux fois en médecine, malgré l'obtention de la moyenne, de se

relancer dans une autre formation sans être pénalisés. Il ajoute qu'il n'y a pas de pénurie de médecins en Suisse romande, mais une trop grande concentration de médecins spécialistes sur le bassin lémanique.

M. Flückiger : il n'y a en effet pas d'examen à l'entrée des études de médecine et la sélection doit être fondée sur d'autres éléments que de simples tests de QI ; la sélection se fait en fin de première année. Le nombre de places en deuxième année est limité par le nombre de places de stages (150 par année) ; ce n'est donc pas une question de qualité d'étudiants.

Un commissaire (S) rappelle pour terminer que l'Union suisse des attachés de presse a décerné le 16 octobre 2018 au P^r Flückiger le prix d'excellence en communication, en raison de son engagement en faveur du dialogue entre l'alma mater et la Cité ; il désire le remercier pour son travail ; il le félicite.

3. Votes de la commission

Le président met aux voix l'entrée en matière du PL 12504 :

Oui :	13 (3 S, 2 Ve, 2 PDC, 4 PLR, 1 UDC, 1 MCG)
Non :	—
Abstentions :	—

L'entrée en matière est acceptée.

Après le 2^e débat, le président met aux voix l'ensemble du PL 12504 :

Oui :	13 (3 S, 2 Ve, 2 PDC, 4 PLR, 1 UDC, 1 MCG)
Non :	—
Abstentions :	—

Le PL 12504 est accepté.

Catégorie de débat : Extraits

Annexes

- Lien vers la présentation du rapport de gestion de l'UNIGE 2018 :
<https://drive.switch.ch/index.php/s/8ZkqmhfVRhVsleo/download>
 Source : UNIGE
- Lien alternatif vers le film UNIGE 2018 :
<https://drive.switch.ch/index.php/s/CG8uiLPyCWCe1gF/download>
 Source : UNIGE

Projet de loi (12504-A)

approuvant le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2018

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu les articles 58, lettre i, et 60, lettre e, de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;
vu l'article 34 de la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du 22 septembre 2017;
vu l'article 23, alinéa 5, lettre b, de la loi sur l'université, du 13 juin 2008;
vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du 10 décembre 2014;
vu le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2018;
décrète ce qui suit :

Article unique Rapport de gestion

Le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2018 est approuvé.